

Conditions de vente

Journée du doyenné du briançonnais à la Sacra di San Michele et Saint Antoine du Ranvers

Dates : du 13 juin 2026 au 13 juin 2026

Destination : Italie

Itinéraire : Doyenné de Briançon □ Sacra di San Michele □ Abbaye Saint Antoine du Ranvers

Texte des conditions

CONDITIONS DE VENTE – JOURNÉE DU DOYENNÉ DU BRIANÇONNAIS À LA SACRA DI SAN MICHELE

1. Organisation

Cette journée est organisée par le Service diocésain des Pèlerinages de Gap et d'Embrun en partenariat avec le doyenné du Briançonnais.

La sortie comprend le déplacement en Italie vers la Sacra di San Michele et l'Abbaye Saint-Antoine-de-Ranvers.

2. Prestations comprises

Le prix comprend :

- le transport en autocar ;
- les visites prévues au programme ;
- le déjeuner lorsqu'il est inclus dans le forfait choisi ;
- les frais d'organisation ;
- les assurances incluses.

Le prix ne comprend pas :

- les dépenses personnelles ;
- les achats individuels ;
- toute prestation non expressément mentionnée.

3. Activités physiques

Certaines activités proposées nécessitent une aptitude physique suffisante.

La montée à pied depuis Sant'Ambrogio vers la Sacra di San Michele représente environ 600 mètres de dénivelé et une durée d'environ une heure trente.

Chaque participant demeure seul responsable de son aptitude physique à participer à cette activité.

Les personnes ne souhaitant pas effectuer cette montée pourront rejoindre le sanctuaire par autocar selon les modalités prévues par l'organisation.

4. Inscription et règlement

L'inscription devient définitive après paiement.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception des règlements.

5. Horaires et programme

Les horaires indiqués sont donnés à titre prévisionnel.

Ils peuvent être adaptés en fonction des conditions de circulation, des contraintes de sécurité ou des impératifs des lieux visités.

6. Annulation

Toute annulation doit être signalée dès que possible à l'organisateur.

Les frais déjà engagés pourront être retenus.

7. Responsabilité

Les participants s'engagent à respecter les consignes données par les accompagnateurs.

L'organisateur ne peut être tenu responsable des incidents résultant du non-respect des consignes ou d'un comportement imprudent.

8. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour l'organisation de la journée et conformément à la réglementation applicable.

Document généré le 11 juin 2026